Offre de service civique 2020/2021 à Vienne

Mission : Faciliter l'utilisation des outils numériques pour les démarches administratives d'accès aux droits (médiation numérique)

La médiation numérique Késako ?

Aujourd'hui, 13 millions de Français sont éloignés du numérique et 40% des Français ne maitrisent pas les connaissances de base pour l'utilisation de ces outils. Ces inégalités d'accès et d'usages vont souvent de pair avec les inégalités sociales et créent une difficulté supplémentaire pour accéder à l'emploi, à la culture, aux droits, au logement, à la santé, etc.

Par ailleurs, la dématérialisation des démarches administratives s'accélère. Elles seront, d'ici 2022, entièrement dématérialisées, donc à effectuer en ligne. Ne pas être en capacité d'accéder à des équipements (PC, abonnement internet, imprimante, scanner, etc.) et ne pas savoir utiliser les outils numériques, empêche certaines personnes d'accéder à leurs droits via ces démarches en ligne.

La médiation numérique est une réponse à cette problématique. Elle permet la transmission des connaissances de base des usages numériques, installe une confiance entre l'usager et le numérique et donne accès aux équipements numériques, pour les personnes qui n'en ont pas.

APPEL À CANDIDATURE...

SERVICE CIVIQUE®

DES VALEURS, UN ENGAGEMENT

Et moi dans tout ça, que dois-je faire ?

- **Recevoir les usagers** ne sachant pas utiliser l'outil numérique (PC, tablettes, smartphones) et **les aider** dans leurs demandes administratives sur internet et leur découverte : CAF, MSA, CPAM, Finances Publiques, CARSAT, Pôle Emploi…etc. Modalités pratiques : organisation de permanences au sein des Maisons du Département ou autres locaux.
- **Réaliser une enquête auprès des partenaires locaux** pour contribuer à une meilleure connaissance des ressources de médiation numérique sur le territoire et alimenter la cartographie du Départment
- Contribuer à **l'animation d'ateliers** sur l'accès à internet et les services numériques
- **Améliorer la connaissance de l'offre de service du Département** et celle des institutions locales afin d'orienter plus justement le public

Quelles sont les conditions ?

- Indemnité mensuelle : **107.58 € versés par le Département et 473.04 € versés par l'Etat**
- Age : entre **18 et 25 ans**
- Durée : **6 mois** (septembre 2020 à février 2021)
- Engagement : **28h** par semaine sur **4 jours**
- Etre **français** ou **disposer d'un titre de séjour**
- **Pas de pré-requis** de diplôme ou de formation
- Prise en charge de **50% de l'abonnement du transport en commun**

Sans oublier les Bonus :

- Aide de **500€** pour **passer le permis de conduire**
- Des **formations** tout au long de l'année et des **sorties** pour faire connaissance avec les autres volontaires

Quand ? **du 1er septembre 2020 au 26 février 2021**

Combien de postes disponibles ? **1**

Quels lieux ? **Maison du Département Vienne**

Quel Organisme ? **Le Département de l'Isère**

Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite : **Oui**

Personne à contacter : Mme Sophie Tanguy,
sophie.tanguy@isere.fr 04 26 73 06 07